

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-21

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	17	17

Date de la convocation :	Le 29 septembre 2023
Date de publication électronique :	Le 24 octobre 2023

**Séance du 05 octobre 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le cinq octobre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINNIER, Claude GROS, Michel HARNY, Christian HEDUY, Hervé LE DROUMAGUET, Laurent MAROT, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Madame Khristine FOYART représentée par Monsieur Éric FOURDRINNIER, Monsieur Patrice CARVALHO représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF représenté par Monsieur Michel HARNY, Monsieur Patrick PEYR représenté par Monsieur Laurent MAROT.

Absents non représentés : Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Jean-Pierre HAUDRCHY, Daniel LARONZE, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Accord-cadre de travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public, de télécommunications et maintenance des installations d'éclairage public – 2023TRAV3

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-1 et L2122-21 6° qui prévoient que le Conseil Syndical est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le Président applique les décisions du Conseil Syndical et exécute les marchés sous son contrôle,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 26 septembre 2023,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical :

**AUTORISE** le Président à signer les marchés publics suivants avec les entreprises retenues :

Lot n°1 – Zone Nord	<b>LESENS VALLÉE DE L'OISE</b> 2 avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque BP 70329 - 60203 COMPIÈGNE CEDEX
Lot n°2 – Zone Centre	<b>GROUPEMENT CONJOINT D'ENTREPRISES</b> <b>INEO Réseaux Nord Est (mandataire, solidaire)</b> <b>EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES INFRA NORD</b> 5 avenue Henri Adnot - CS 90117 - 60201 COMPIÈGNE cedex
Lot n°3 – Zone Sud	<b>GROUPEMENT CONJOINT D'ENTREPRISES</b> <b>CITEOS - CAGNA (mandataire solidaire)</b> <b>CORETEL ÉQUIPEMENTS</b> ZA rue Sarraill - BP 229- 60130 SAINT JUST EN CHAUSSÉE

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

ID : 060-200069292-20231005-202321-DE



**PRECISE** que le présent marché public prend la forme d'un accord-cadre avec émission de bons de commande à mesure des besoins du SEZEO, sans montant minimum, ni montant maximum de commande.

Les bons de commande sont émis dans la limite des crédits inscrits au budget.

**AUTORISE** le Président pour la durée de l'accord-cadre à signer toutes pièces relatives à l'exécution du marché.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA